



ANICAP
Centre-Val de Loire

2025

RAPPORT D'ACTIVITE

L'interprofession régionale, un outil au service du
développement des atouts et du potentiel de la filière



SOMMAIRE

02 L'ANICAP CVL, qu'est ce que c'est?

03 Chiffres clés

05 Budget

06 Activité 2025

09 Les actions liées au développement de la filière

11 Les actions liées à l'attractivité de la filière

14 Les actions liées à la qualité du lait cru

15 Les actions liées à la communication des 5 AOP

L'ANICAP CENTRE VAL DE LOIRE, QU'EST CE QUE C'EST ?

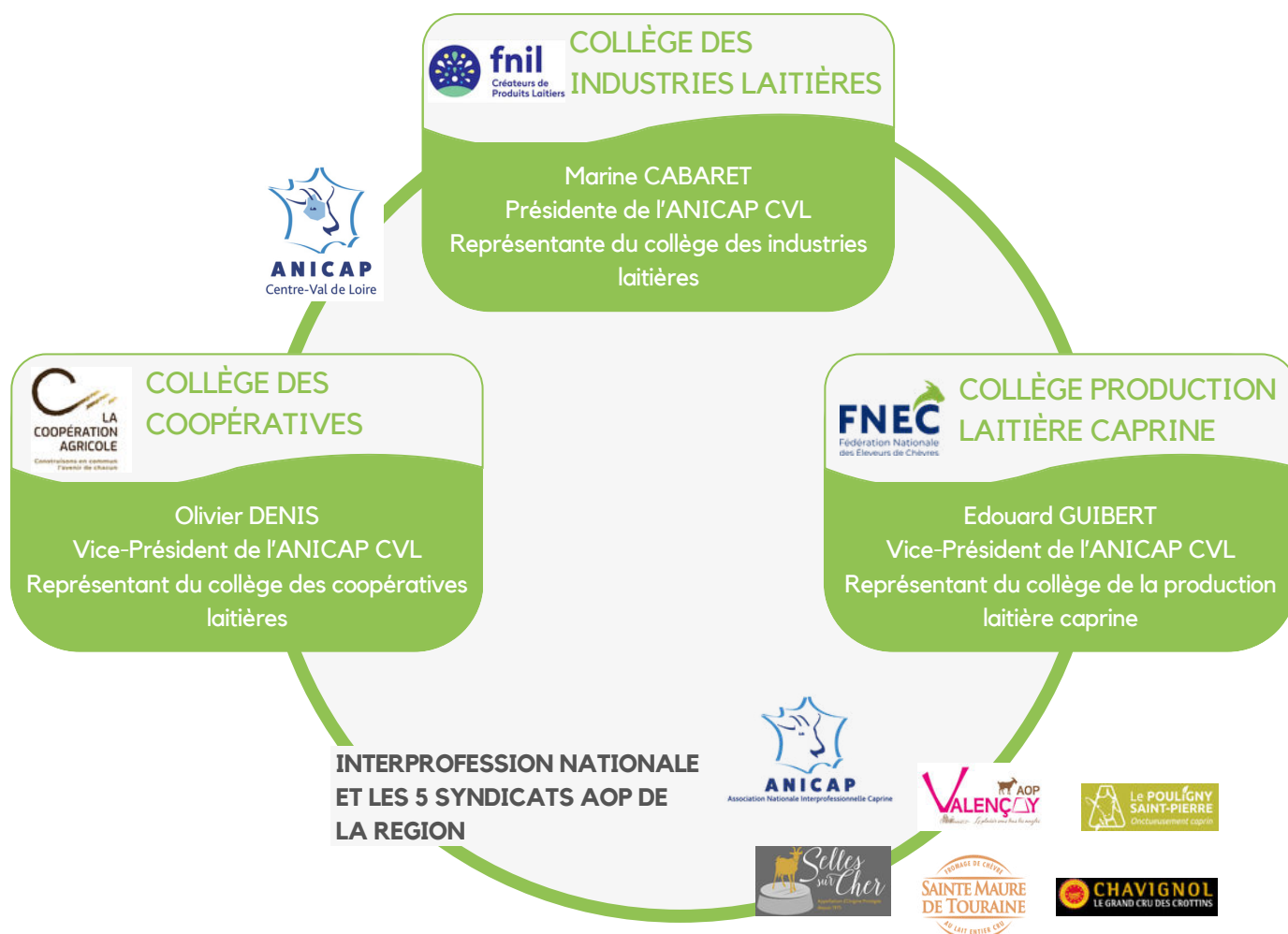
L'ANICAP Centre Val de Loire regroupe 3 collèges professionnels que sont le collège des producteurs, des entreprises privées et des coopératives. L'interprofession régionale est fondée sur la volonté des acteurs de la filière de s'organiser pour répondre à des enjeux collectifs touchant à la production et à la transformation. Il s'agit d'un lieu d'échange et de concertation qui a pour objectif d'oeuvrer pour une filière laitière caprine durable, résiliente et créatrice de valeur.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité des trois collèges. La particularité de l'ANICAP Centre-Val de Loire est d'associer systématiquement les 5 syndicats d'AOP de la région au sein de ses instances. Ensemble, ils déterminent la stratégie collective de la filière à court et moyen terme.

En tant qu'association, l'ANICAP Centre-Val de Loire est administrée par un conseil d'administration, désigné par l'Assemblée Générale. La présidence est tournante entre les 3 collèges, pour une durée de 3 ans.

Afin d'assurer son fonctionnement, l'interprofession régionale dispose des ressources humaines suivantes :

- Direction - 0,5 ETP
- Chargé de communication - 0,5 ETP
- A partir de septembre 2025 - 1 apprentie



CHIFFRES CLÉS

2025



128 000

**CHEVRES
LAITIÈRES**

10% DU CHEPTEL NATIONAL



575

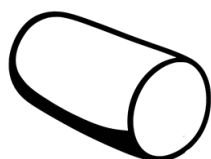
**EXPLOITATIONS
CAPRINES**

6% DES EXPLOITATIONS
FRANCAISES



48,5 ML
**DE LAIT
COLLECTÉ**

11% DE LA PRODUCTION
NATIONALE



27 ML

**DE LAIT
TRANSFORMÉ
EN FERME**

14% DE LA PRODUCTION
FERMIERE FRANCAISE





3 900 T

**DE FROMAGES
AOP**

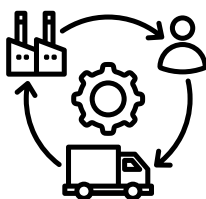
58% DE LA PRODUCTION EN
AOP CAPRINE FRANCAISE



10 000 T

**DE FROMAGES
DE CHEVRE**

12% DE LA PRODUCTION
FRANCAISE



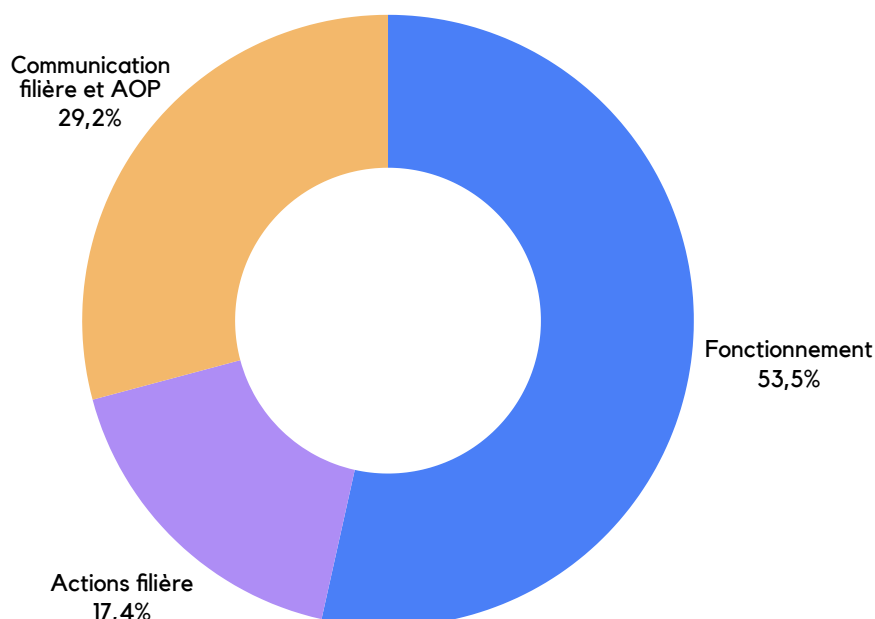
8

LAITERIES

AVEC 4 DEPARTEMENTS DE
COLLECTE

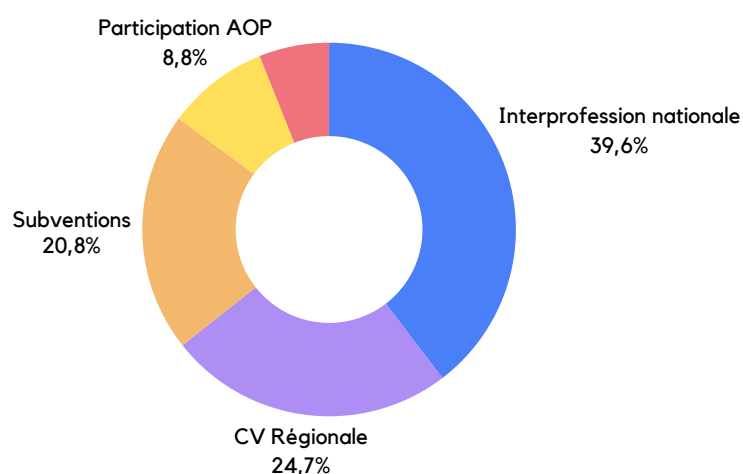
REPARTITION DU BUDGET

2025



LES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'INTERPROFESSION RÉGIONALE SONT BASÉES SUR :

- **Retour d'une quote-part de la cotisation volontaire obligatoire, collectée par l'ANICAP :** Sur la base d'un conventionnement et fonction des actions mises en place par l'interprofession régionale
- **Cotisation volontaire régionale :** Fixée par un accord interprofessionnel régional, cette cotisation vise particulièrement à développer, consolider et dynamiser la filière régionale.
- **Quote-part des AOP** pour l'appui à la promotion collective des 5 AOP
- **Subventions**



LA COTISATION VOLONTAIRE REGIONALE

0,321 €/1000 L

pour les producteurs livreurs dont le lait est collecté par une laiterie

0,881 €/1000 L

pour les transformateurs de lait de chèvre

0,321 €/1000 L

pour les producteurs de lait fermiers qui transforment leur lait à la ferme

ACTIVITÉ

DE L'ANNÉE 2025

DIFFERENTS TYPES D'ACTIONS

Actions coordonnées et financées par l'ANICAP

Mise en oeuvre régionalement avec des modalités définies
nationalement

Actions régionales

Actions définies par le conseil d'administration et mise en oeuvre
sur le territoire régional



ANIMATION ET COORDINATION

L'interprofession régionale assure une dynamique territoriale par
une action concertée et coordonnée. Pour cela, l'ANICAP Centre-
Val de Loire participe activement à mettre en avant la filière
laitière auprès des organismes techniques et ou des instances
publiques (Conseil Régional; DRAAF,...). L'ANICAP Centre-Val de
Loire participe également à certains travaux nationaux.



LE CAP FILIERE CAPRIN

Le CAP Filière est un contrat signé entre la région Centre-
Val de Loire, la Chambre régionale d'agriculture et
l'ANICAP Centre-Val de Loire et définit un projet
stratégique pour la filière sur 4 ans (2025 - 2029). Ce
projet est soutenu financièrement par le Conseil Régional
qui finance pour partie son animation (0,2 ETP sur 2025)

L'année 2025 a été consacrée au renouvellement de ce
projet avec à la fois l'élaboration de la stratégie régionale
pour une filière dynamique et la définition des actions et
des modalités de mise en oeuvre.

Le CAP Filière 5G a été officiellement signé le 3/12/2025

NOUVEAUTES 2025

CONSTRUCTION ET MISE EN PLACE DU NOUVEAU PROJET DE FILIERE

L'année 2025 a été amplement consacrée à l'écriture du projet de la filière caprine régionale. Dans l'objectif de construire une feuille de route claire pour les 4 prochaines années, les membres de la filière se sont réunis à plusieurs reprises afin d'identifier les enjeux et les principaux chantiers auxquels la filière doit faire face et les actions prioritaires à mettre en place pour maintenir et dynamiser la filière régionale.

Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Maîtrise de la production et de la transformation du lait cru de chèvre, source de richesse de la filière régionale
- Valorisation du territoire, de la filière, des métiers et des produits pour une filière caprine régionale reconnue et attractive
- Renforcement et développement du potentiel de production des exploitations en place
- Conforter et développer le tissu économique de proximité

Parmi ces enjeux, la question du lait cru occupe une place centrale dans les travaux conduits par la filière. Le Centre-Val de Loire, première région française en production de fromages caprins AOP au lait cru, tire une part importante de sa valeur ajoutée, de son identité et de sa reconnaissance de cette spécificité. Dans un contexte marqué par des attentes sanitaires croissantes et des difficultés récurrentes, la filière régionale a fait le choix d'engager un travail collectif ambitieux autour de la sécurisation et de la préservation du lait cru.

DEVELOPPEMENT DE PROJETS INTERFILIERE

Initié en 2022, le collectif des interprofessions régionales regroupant les filières bovin lait (CRIEL BOVIN LAIT), fruits et légumes frais (INTERFEL), semences et plants (SEMAE), bétails et viande (INTERBEV) et viandes blanches (ARIPORC-CRIAVI) continue de travailler afin de mettre en avant les filières et les métiers.

C'est en ce sens que plusieurs projets collectifs ont vu le jour :

- Participation sur un stand collectif au salon Ferme Expo Tours avec mise en avant d'un jeu de l'oie autour des métiers des filières agricoles et agro-alimentaires
- Travail engagé sur un escape game des métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, en partenariat avec la DRAAF et le Conseil Régional



LE CAP FILIERE CAPRIN : 2025 UNE ANNÉE DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

Dans le cadre de sa mission d'animation du CAP Filière, l'ANICAP Centre-Val de Loire, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire, s'est fortement mobilisée tout au long de l'année 2025 pour accompagner la construction du nouveau projet de la filière caprine régionale : le CAP Filière 5G. Ce travail collectif a permis de définir une feuille de route structurée pour les années à venir, construite à partir des besoins et priorités identifiés par les acteurs de la filière. À ce titre, l'ANICAP CVL a piloté la rédaction de l'ensemble des documents constitutifs du projet :

- diagnostic de filière,
- stratégie régionale,
- programme d'actions,
- maquette financière.

Afin de garantir une dynamique collective et une bonne articulation des actions, plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec les structures partenaires et maîtres d'œuvre du programme : chambres d'agriculture, services élevage, programme Herbe et Fourrages, MSA, GDS, laiteries et partenaires techniques via l'organisation de 3 comités de filière. Ce travail d'animation et de coordination constitue un levier essentiel pour favoriser l'appropriation et le déploiement opérationnel du programme sur l'ensemble du territoire régional.



3

COMITES DE FILIERE

1

PROGRAMME D'ACTION
COHERENT ET
AMBITIEUX



SIGNATURE DU PROJET DE FILIERE

2 DECEMBRE 2025

Le CAP FILIERE a été signé lors de la journée régionale caprine. Près d'une centaine d'éleveurs, conseillers et étudiants étaient réunis pour ce moment clé qui a permis de présenter plus largement les différents axes de travail portés via ce projet de filière. L'occasion également de mettre en avant les 5 AOP de la région.

Les axes de travail :

MAITRISE DE LA
PRODUCTION ET
DE LA
TRANSFORMATION
DE LAIT CRU
DE CHEVRE

AUGMENTER LE
POTENTIEL DE
PRODUCTION

VALORISATION
DU TERRITOIRE,
DE LA FILIÈRE,
DES MÉTIERS ET
DES PRODUITS

LE CODE MUTUEL CAPRIN : UNE DEMARCHE DE PROGRES



RAPPELS SUR LA DEMARCHE

Le code mutuel des bonnes pratiques en élevage caprin, mis en place pour la première fois en 2004, est une démarche de progrès collective qui a pour objectif d'accompagner les éleveurs dans la maîtrise de leurs pratiques d'élevage et de mettre en valeur leur professionnalisme et leur savoir-faire. Elle permet de témoigner collectivement et objectivement de ce travail auprès des parties prenantes de la filière.

Cette démarche, socle de base de la filière caprine, a évolué au rythme des changements techniques, réglementaires, sociétaux et climatiques et nous en sommes désormais à la quatrième version, qui prend davantage en compte le respect du bien-être animal et de l'environnement.

250

ELEVAGES DE LA REGION AYANT REALISE LE CODE MUTUEL

27%

DES ELEVAGES POUR LESQUELS L'ENSEMBLE DES OBJECTIFS SONT ATTEINTS DES LA PREMIERE VISITE

14

TECHNICIENS FORMES ET INTERVENANT SUR LA REGION

53

ITEMS DONT 22 RELATIFS AU BIEN-ETRE ANIMAL ET L'INTEGRATION DE CAP'2ER

BILAN DU DEPLOIEMENT EN REGION

Les laiteries de la région et la présence des 5 appellations d'origine protégée sur notre territoire génèrent une forte dynamique sur ce dispositif. L'année 2025 a été marquée par une hausse certaine du nombre d'adhésion au code mutuel caprin avec une augmentation de +10% d'éleveurs adhérents. Par ailleurs, le nombre d'adhérent ayant tous leurs points à l'objectif est également en augmentation de +6%.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette hausse :

- Mise en place de la nouvelle version du code mutuel qui a donné un regain d'intérêt pour la démarche
- Depuis 2 ans, les éleveurs qui sollicitent une demande d'aide financière au conseil régional pour des « petits investissements », inférieurs à 12 500€ HT sont dans l'obligation de fournir une attestation de réalisation du code mutuel.

Afin de faire vivre plus fortement ce dispositif, l'ANICAP CVL, en lien avec l'ANICAP cherche des solutions afin d'intégrer les éleveurs fermiers au dispositif.

EN 2025 POUR L'ANICAP CVL :

ANIMATION DU DISPOSITIF TOUT AU LONG DE L'ANNEE
78 VISITES DE VALIDATION REALISEES

2 JOURNÉES TECHNIQUES POUR S'INFORMER

JOURNÉE REGIONALE FROMAGERE 14/01/2025

La journée régionale fromagère est organisée en partenariat avec le Service Régional des Produits Laitiers des Chambres d'agriculture. Cette journée technique est destinée aux producteurs fromagers fermier.

Elle s'est tenue à Selles sur Cher et a réuni une trentaine de participants autour de la thématique :

"Changement climatique et réduction des consommations d'énergie en fromagerie"

JOURNÉE REGIONALE CAPRINE 2/12/2025

Le 2 décembre, la Journée Régionale Caprine a réuni près d'une centaine d'éleveurs, conseillers et étudiants autour d'un temps fort dédié aux enjeux actuels de la filière. La matinée a permis de mettre en lumière des sujets techniques autour de la production laitière (alimentation, génétique, élevage des chevrettes), des enjeux sanitaires et un zoom a été fait sur le nouvel outil d'évaluation du bien-être des chèvres, l'outil CAPWELL.

L'après-midi a été consacré à un moment clé : la présentation du CAP Filière Caprin 5G et des actions phares qui le compose, avant sa signature officielle sur l'EARL du Petit Bois d'O, chez Caroline et Jérôme Gentils. En présence de Mme Girard, Vice-Présidente à l'agriculture du Conseil régional, les représentants professionnels ont rappelé l'enjeu central pour notre filière : la maîtrise du lait cru via un axe de recherche ciblé pour permettre de mieux comprendre les dynamiques de contamination et via l'accompagnement technique et humain des producteurs.

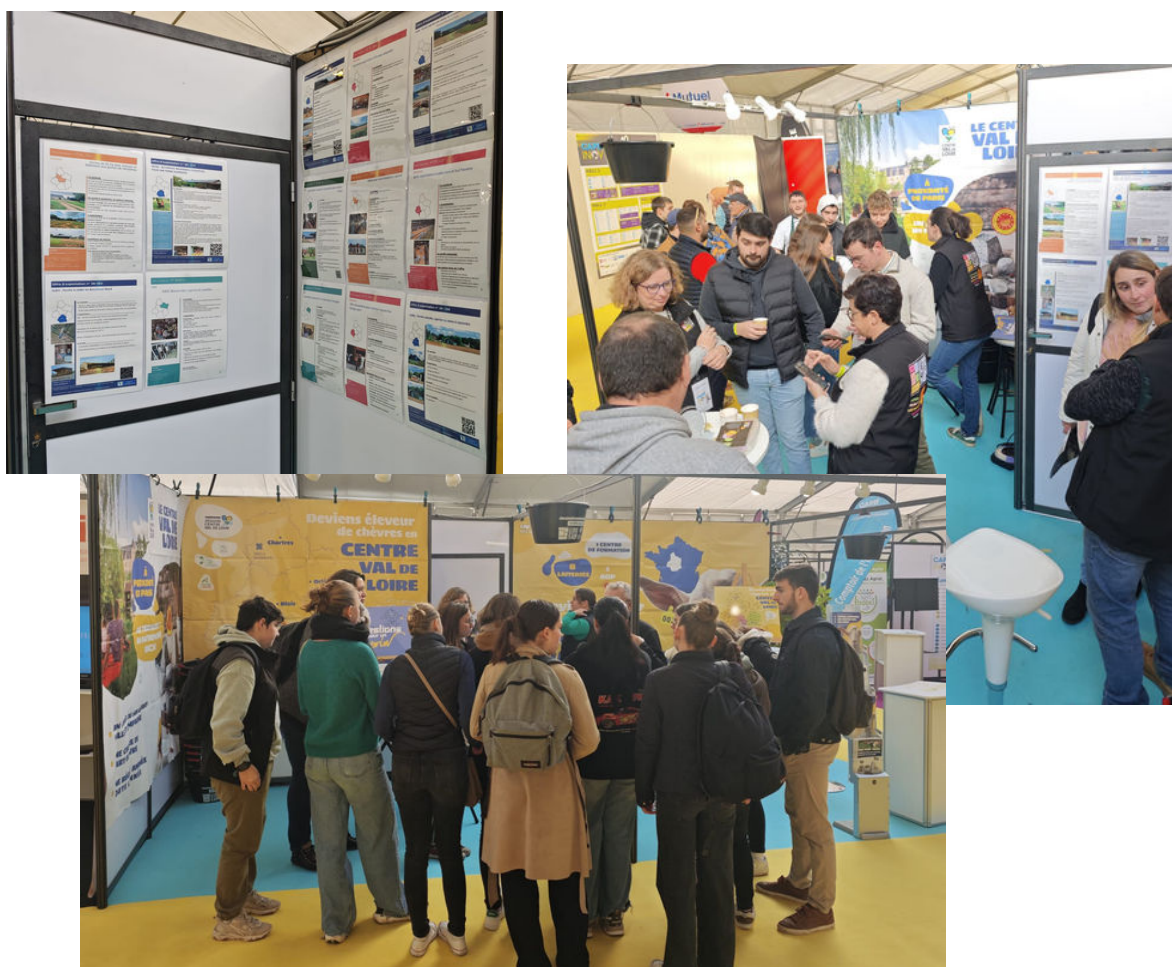


CAPRINOV: LE SALON DES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE

La participation de la filière caprine régionale au salon CAPRINOV constitue une action importante pour promouvoir les opportunités d'installation en Centre-Val de Loire auprès des futurs porteurs de projets (à plus ou moins long terme). Dans ce cadre, l'ANICAP CVL et le réseau des chambres d'agriculture de la région ont travaillé conjointement afin de proposer des outils de communication adaptés :

- Recensement des exploitations à céder (11) sur la région et mise en avant lors du salon (carte/offres de reprise)
- Création d'un jeu quiz ludique pour sensibiliser les élèves aux spécificités de la filière régionale
- Mise à jour et distribution de 2 brochures :
 - "Devenir éleveur caprin en Centre-Val de Loire" avec les principaux repères technico-économiques liés à l'installation
 - "Les laiteries en Centre-Val de Loire" reprenant les principales caractéristiques des entreprises de collecte de la région ainsi que les actions mises en oeuvre par chacune dans le cadre de l'installation d'un porteur de projet

AU BILAN, le stand a bénéficié d'une bonne fréquentation des publics scolaires grâce à l'animation proposée (un seau d'aliment à gagner), ce qui a permis de faire parler de la région. En revanche, la mobilisation des porteurs de projets est restée plutôt limitée, notamment en raison de l'emplacement peu visible.



FERME EXPO TOURS : UNE MISE EN AVANT DE LA FILIERE, DES METIERS ET DES PRODUITS

Le salon Ferme Expo Tours 2025 est devenue incontournable pour la filière caprine régionale. Lieu de rencontre avec les scolaires (de tous niveaux) et le grand public, celui-ci permet de faire passer différents messages : explication de la filière caprine régionale, mise en avant des produits, attractivité des métiers de l'amont à l'aval. Par ailleurs, la présence de la filière sur ce salon se construit en partenariat avec 6 autres filières régionales, ce qui permet de créer une synergie et d'engager d'autres actions partenariales, sur l'attractivité des métiers notamment.

Sur le salon, la présence commune repose sur une ambition partagée : valoriser les productions agricoles régionales, les métiers et les savoir-faire du territoire. Aussi, au sein du village des filières, un partenariat s'est noué avec le lycée de Chambray les Tours, des élèves sont venus prêter main forte sur le stand collectif et ont notamment pris en charge 2 animations phares :

- **"le jeu de l'oie des métiers"** permettant de faire découvrir de manière ludique les métiers, sous l'angle des compétences, des différentes filières
- **"la planche apéro"** animation culinaire permettant de mettre en avant les produits régionaux via une dégustation accompagnée d'une prise de parole de chaque filière.

Plus particulièrement sur le stand de l'ANICAP CVL, a été mis en place :

- Atelier culinaire "Et si on cuisinait nos 5 fromages AOP ?"
- Animation "Questions pour un caprin" permettant de découvrir la filière, ses caractéristiques et les métiers associés
- Atelier "Que mangent nos chèvres?"



FOCUS SUR LE TRAVAIL INTERFILIERE

Au delà du salon, les filières ont souhaité travailler conjointement sur la question de l'attractivité des métiers. Pour cela, en partenariat avec la DRAAF et le Conseil Régional, et en s'appuyant sur un premier travail réalisé en 2024 par un stagiaire pour le collectif interfilière, un escape game des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire va voir le jour. Orienté "COMPETENCES" et non directement "METIERS", ce concept va permettre de toucher les élèves en orientation ainsi qu'un public en reconversion.

Le déploiement de ce nouvel outil est prévu pour 2026 et porte le nom "OPERATION CERES"

ACTIONS POUR ATTIRER DE NOUVELLES GENERATIONS D'ELEVEURS ET DE SALARIES

138

STAGIAIRES FORMES
DEPUIS 2023

33%

DES STAGIAIRES
AUJOURD'HUI SALARIES OU
INSTALLÉS EN ELEVAGE

SOUTIEN A L'ACTION CAP MAIN D'OEUVRE

Devant la difficulté des éleveurs à recruter des salariés qualifiés, une réflexion a été engagée au sein de la filière laitière. L'action consiste à former des futurs salariés en élevage laitier grâce à la mise en place de pépinière via une formation personnalisée (8 semaines suivies d'un agridating). Cette action est portée par la Chambre d'agriculture d'Indre et Loire, l'ANICAP CVL soutient via des « chèques déplacements » les frais de déplacement des stagiaires.



LIEN AVEC LES ELEVES VETERINAIRES

Participation à une action organisée par l'URGTV, qui a permis de faire venir en région Centre-Val de Loire une dizaine d'étudiants de l'école vétérinaire de Nantes. Objectif ? Faire découvrir l'élevage laitier en région et ses particularités.

LA QUALITE DU LAIT CRU : AU COEUR DES PREOCCUPATIONS DE LA FILIERE REGIONALE

Toutes les entreprises et les producteurs de la région ont à cœur de produire des fromages de qualité, répondant aux exigences de sécurité sanitaire et aux obligations légales permettant leur mise sur le marché. Les plans de maîtrise sanitaire ainsi que les dispositifs d'autocontrôles mis en place de longue date associés aux contrôles officiels effectués par les pouvoirs publics ont renforcé au fil des ans la sécurité et la qualité sanitaire des produits. Pour autant, même avec les meilleures pratiques de fabrication et de surveillance des risques sanitaires, le risque « zéro » n'existe pas et l'ensemble des exploitants sont susceptibles d'être confrontés à des situations d'alerte pouvant mettre en jeu la santé du consommateur, d'où la nécessité d'une réponse rapide, concertée et efficace.

Sur ce sujet, l'ANICAP CVL travaille conjointement avec les 5 syndicats d'AOP de la région. Ce travail a permis de construire un programme d'action structuré, intégré au CAP Filière (AXE A). Les actions visent 2 objectifs :

- Améliorer la connaissance scientifique sur les pathogènes les plus couramment retrouvés dans le lait cru
- Accompagner techniquement et moralement l'ensemble des acteurs dans la gestion quotidienne du lait cru

EN 2025 POUR L'ANICAP CVL

ECHANGES AVEC LES SERVICES DE L'ETAT
EN REGION ET AU NIVEAU DES
DEPARTEMENTS

COORDINATION DES ACTIONS AVEC LES 5
AOP ET PARTICIPATION A DES REUNIONS
MENSUELLES

SUIVI DES ACTIONS ENGAGEES PAR LES 5
ODG DANS LE CADRE DU PROGRAMME
D'ACTIONS

RECRUTEMENT D'UNE APPRENTIE POUR
TRAVAILLER SPECIFIQUEMENT A LA MISE EN
OEUVRE D'UNE ETUDE STATISTIQUE A
L'ECHELLE REGIONALE

TRAVAIL A LA MISE EN PLACE D'UNE
FORMATION A L'OUTIL AQR

NOUVEAUTE RECRUTEMENT D'UNE APPRENTIE INGENIEURE

Blandine HAMEL a été recrutée en septembre 2025, pour une durée d'un an, afin de travailler sur le sujet suivant : *Quelle corrélation entre pratiques d'élevage et présence de STEC HP dans le lait cru ?*

Ce travail vient en complément des travaux nationaux déjà réalisés par l'IDELE. En effet, il s'agit ici, sur la base des données présentes dans les entreprises de collecte de la région, de mettre en évidence des pratiques ayant un impact positif ou négatif sur la présence de STEC HP dans le lait cru.

In fine, ce travail devrait permettre d'alimenter l'outil AQR (Analyse Quantitative des Risques) avec un nouveau module permettant ainsi d'améliorer la gestion de ce pathogène en élevage.

UNE COMMUNICATION DIGITALE EFFICACE, PERMETTANT DE TOUCHER UN PUBLIC DE PLUS EN PLUS LARGE

L'ANICAP CVL et les 5 AOP de la région Centre-Val de Loire travaillent conjointement autour d'une communication commune auprès du grand public. Aussi, la commission communication regroupant l'ANICAP CVL et des représentants des 5 AOP s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2025.



LES ENJEUX DE LA COMMUNICATION COLLECTIVE

Entretenir et développer la notoriété des 5 AOP

Faire parler de la région Centre-Val de Loire comme une région avec 5 fromages AOP

Mettre en avant le savoir faire unique

Rapprocher le consommateur du producteur

Faire sortir les 5 AOP du traditionnel plateau de fromage

+ 40%

FOLLOWERS



+ 20%

FOLLOWERS



224

FOLLOWERS = NOUVELLE PAGE



SUR L'ANNEE 2025

- Mise en place de campagnes de communication sur les réseaux sociaux pour développer notre communauté
- Réalisation de mini-vidéos afin de mettre en avant le savoir-faire
- Participation au SIA et à des événements régionaux et salons

Partenariat micro- influenceuse



- Avec pour objectif de mettre en avant 5 recettes (1/AOP). Le partenariat avec une influenceuse est important afin d'élargir notre visibilité et de capter la communauté de l'influenceuse cible.

Shootings photos



- Réalisation d'un cookbook été (photographe)
- Organisation d'un shooting photo "produits" : photos de qualité pour les réseaux sociaux.
- Réalisation shooting photos produits spécial "Noël"

Vidéos de fabrication (réalisation en interne)



- Avec pour objectif de mettre en avant le savoir faire des producteurs, et ainsi de rapprocher le consommateur du producteur.

CAPITALISER AUTOUR DES SALONS POUR DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DE LA FILIÈRE ET DE NOS AOP

L'objectif de notre présence sur ces salons est de renforcer l'identification régionale des 5 fromages AOP.

- Participation à 4 salons
 - Salon International de l'agriculture via un stand de vente et des animations (dégustations, présentation produits, découverte filière)
 - Mondial du fromage via une conférence à destination d'un public professionnel de crémiers/fromagers
 - Ferme Expo Tours
 - Salon de la gastronomie d'Orléans via une animation culinaire en partenariat avec le lycée hôtelier de Blois

Un accent particulier a été mis cette année sur la promotion par la dégustation des AOP, favorisant des échanges de qualité avec le public :

- Ateliers de découpe animés par un crémier-fromager
- Dégustations commentées
- Animations culinaires autour des fromages, assurées par des professionnels



Mondial du fromage



Salon de l'agriculture

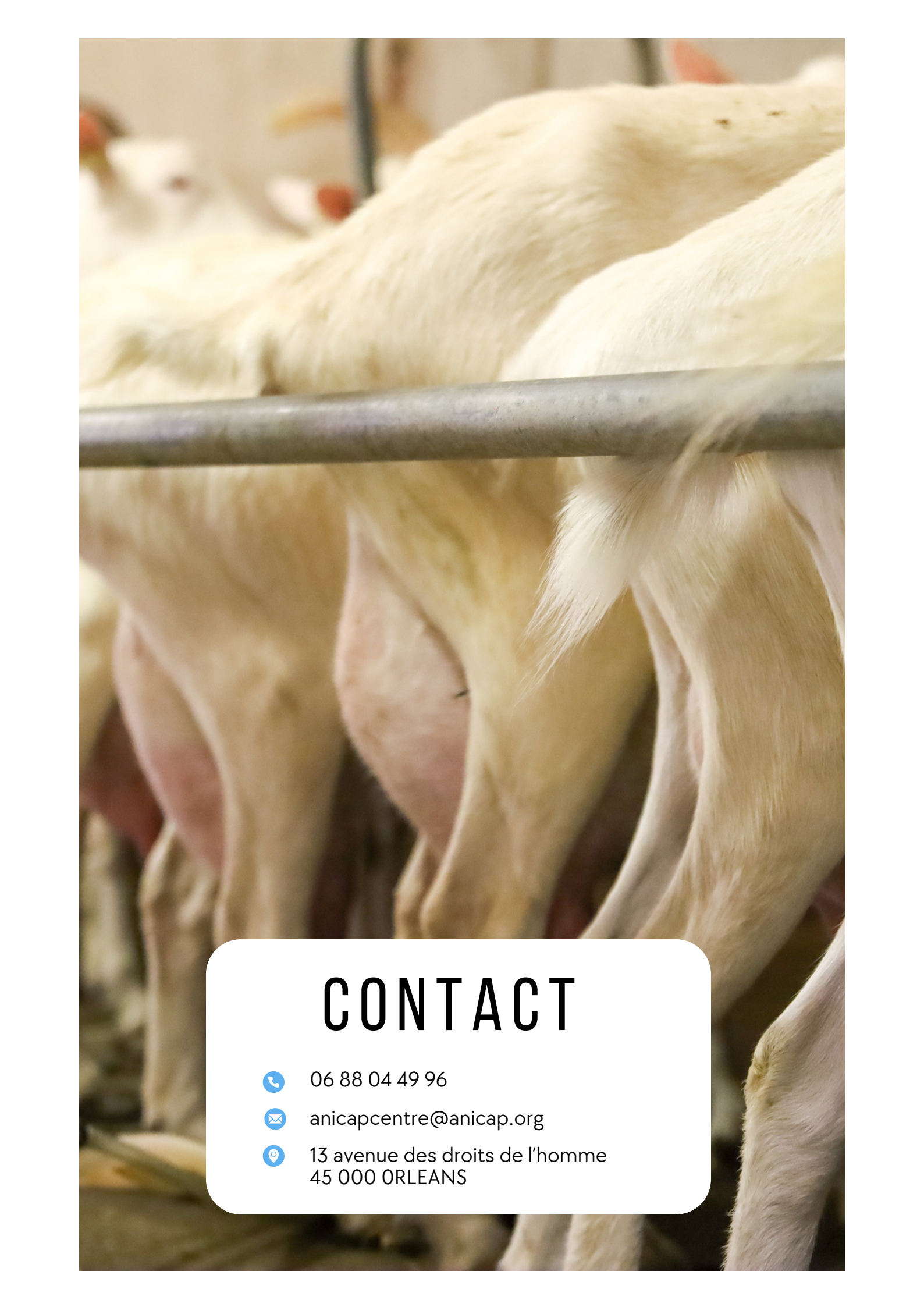


Salon de la gastronomie



Ferme Expo Tours





CONTACT



06 88 04 49 96



anicapcentre@anicap.org



13 avenue des droits de l'homme
45 000 ORLEANS